Service de la santé publique
du Canton de Vaud

POUR JOINDRE L'EMPAA :
T + 41 21 314 35 14
F + 41 21 314 87 79
porteuniquesupaa@chuv.ch

EMS – SUPAA

Dispositif pilote de dispensation de soins aigus dans le lieu de vie des résidents en EMS souffrant de décompensation psychique

FEUILLE D'ORDRES MÉDICAUX

Les prescriptions faites par le médecin psychiatre intervenant auprès du patient sont transmises et signées sur cette feuille d'ordre qui fait partie intégrante du dossier de crise.

La signature du médecin / de l'infirmière est exigée en regard de chaque prescription médicale / infirmière		SURVEILLANCES, TRAITEMENTS, SOINS	DÉBUT TRAITEMENT	RELEVÉ SUR FICHE	ARRÊT PRESCRIPTION	
DATE + HEURE	SIGN. MÉDECIN OU INFIRMIÈRE		DATE + HEURE	SIGNATURE INFIRMIÈRE	DATE + SIGN. MÉDECIN	DATE + SIGN. INFIRMIÈRE